

1.6

FORMATION UR LOG VIEWER

Objectifs pédagogiques :

Permettre aux participants de :

- D'assurer une bonne installation mécanique du robot
- Savoir configurer correctement et précisément le payload et le centre de gravité, ainsi que le changer dynamiquement
- Connaître les différents mouvements du robot et les optimisés
- Être capable de comprendre les arrêts de protection et les enlever
- Être capable de connecter correctement les E/S
- Comprendre les erreurs dû au Thread ou au URCaps
- Savoir utiliser le logiciel UR Log Viewer et interpréter les résultats obtenus
- Connaître les instructions de maintenance

Public et prérequis :

- Avoir réalisé et finalisé la formation de base et avancée
- Intégrateurs

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements :

- Apport théorique sur vidéoprojecteur
- Exercices pratiques
- Personnel expérimenté pour la formation
- Remise d'une clé USB avec le détail de la formation aux stagiaires

PROGRAMME

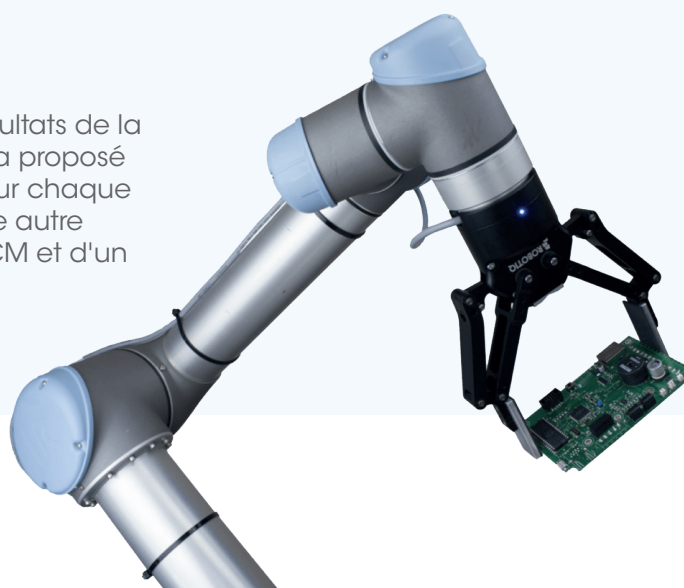
Dans l'objectif de renouveler et de faire acquérir des compétences au personnel, vous souhaitez procéder à un plan de formation afin que vos employés puissent installer et intégrer les robots UR dans les meilleurs conditions possibles et d'assurer un meilleur fonctionnement.

Fonctions de base :

- Installation mécanique
- Payload
- Gestion des mouvements
- Sécurité
- E/S
- Programmation
- Analyse de l'application
- Maintenance

ÉVALUATION :

Afin d'apprécier les résultats de la formation, un bilan sera proposé en fin de formation pour chaque stagiaire. Il pourra entre autre être composé d'un QCM et d'un exercice pratique.



Informations pratiques

Réf. : -

Durée : une demi-journée soit 4h
8h30 à 12h30

Site : SYSAXES : 230 rue du Chanoit • 25490 Allenjoie

Dates : sur demande

Tarif : 300€ HT par personne

Contact : administratif@sysaxes.com ou 03 63 38 80 11

4.1

CONDITIONS GÉNÉRALES DE FORMATION

Article 1 - Frais non couverts par la formation

La rémunération couvre la prestation d'animation de la formation, à l'exclusion de tout autre frais. Les frais suivants ne sont pas inclus :

- frais de déplacements des participants
- frais d'hébergement et de repas du soir des participants (le repas du midi est prévu, plateaux repas)

L'organisation et les frais liés à ces opérations sont à la charge du client, sauf accord contraire explicite et préalable des parties.

Article 2 - Réservation, annulation par SYSAXES

La réservation de la formation est effective à compter de la réception par SYSAXES de la commande ou de la convention signée du client, ou mail de réservation et convention de formation signée et au plus tard 2 semaines avant le démarrage de la prestation. SYSAXES peut mettre fin à cette réservation à tout moment en cas d'inobservation par le client de tout ou partie des articles des présentes. Il en avisera le client.

Article 3 - Annulation par le client

En cas d'annulation par le client dans un délai de 7 jours ou moins avant la date de démarrage de la prestation, la pénalité appliquée sera de 50% de la rémunération prévue. En cas d'annulation moins de 2 jours ouvrés avant le début de l'intervention, 100% des honoraires seront facturés à titre d'indemnité compensatoire. En cas d'abandon ou d'absence d'un ou plusieurs participants en cours de formation, la formation restera due en totalité.

Article 4 - Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut faire l'objet d'un règlement amiable, le tribunal de commerce de Belfort sera seul compétent pour régler le litige.

Article 5 - Durée des formations

La durée de nos formations varie en fonction du niveau.



230, rue du Chanoit - ZI Technoland 2 • 25490 ALLENJOIE • FRANCE • Tél. +33 (0) 3 63 38 80 11
Email contact@sysaxes.com • www.sysaxes.com

RC Belfort : 800 623 712 000 26 - APE : 4669B - TVA Intracommunautaire : FR 22 800 623 712 - SAS au capital de 54 380€